



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/46/33
6 juin 2005

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Quarante-sixième réunion
Montréal, 4 – 8 juillet 2005

PROPOSITIONS DE PROJET : RÉPUBLIQUE POPULAIRE DÉMOCRATIQUE DE CORÉE

Le présent document comporte les observations et les recommandations du Secrétariat du Fonds sur les propositions de projet suivantes :

Solvants

- Plan pour l'élimination finale du CTC (deuxième et troisième tranches)

ONUDI

FICHE D'ÉVALUATION DE PROJET - PROJETS PLURIANNUELS RÉPUBLIQUE POPULAIRE DÉMOCRATIQUE DE CORÉE

TITRE DU PROJET**AGENCE BILATÉRALE/AGENCE D'EXÉCUTION**

Plan pour l'élimination finale du CTC (deuxième et troisième tranches)	ONUDI
--	-------

ORGANISME NATIONAL DE COORDINATION :

Comité national de coordination pour l'environnement (NCCE)

DERNIÈRES DONNÉES DÉCLARÉES SUR LA CONSOMMATION À ÉLIMINER GRÂCE AU PROJET
A : DONNÉES RELATIVES À L'ARTICLE 7 (tonnes PAO, 2003 jusqu'à mars 2005)

Annexe B, Groupe II	CTC : 1 585,2		
---------------------	---------------	--	--

B : DONNÉES SECTORIELLES DU PROGRAMME DE PAYS (tonnes PAO, 2004 jusqu'à mai 2005)

SAO	Mousses	Frigorigènes	Aérosols	SAO	Solvants	Agents de transformation	Fumigènes
					CTC : 380,6		

Consommation restante de CFC admissible au financement (tonnes PAO)

S.O.

PLAN D'ACTIVITÉS DE L'ANNÉE EN COURS : Financement total : 1 398 000 \$US : élimination totale 373,7 tonnes PAO.

DONNÉES RELATIVES AU PROJET		2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Total
CTC (tonnes PAO)	Limites du Protocole de Montréal			192,8	192,8	92,8	92,8	92,8	0	
	Consommation maximum pour l'année	2 200,0	2 200,0	192,8	92,8	77,8	37,8	0	0	
	Élimination annuelle grâce aux projets en cours	0	0	565,8	0	0	0	0	0	565,8
	Élimination annuelle nouvellement ciblée	0	0	1 441,4	100,0	15,0	40,0	37,8	0	1 634,2
	Élimination annuelle non financée*	0	2 200,0	0	0	0	0	0	0	
CONSOMMATION TOTALE DE SAO À ÉLIMINER		0	0	2 007,2	100,00	15,0	40,0	37,8	0	2 200,0
Financement total pour l'ONUDI :		3 500 000	1 000 000	300 000	500 000	284 844	100 000	0	0	5 684 844
Coûts d'appui pour l'ONUDI :		262 500	75 000	22 500	37 500	21 363	7 500			426 363
COÛT TOTAL POUR LE FONDS MULTILATÉRAL (\$US)		3 762 500	1 075 000	322 500	537 500	306 207	107 500			6 111 207
Rapport coût/efficacité final du projet (\$US/kg)										

* L'élimination non financée comprend l'élimination de trois applications non encore approuvées parce que l'agent de transformation utilise 229,9 tonnes PAO pour lesquelles du financement supplémentaire sera demandé.

DEMANDE DE FINANCEMENT :

Approbation du financement pour les deuxième et troisième tranches (2004 et 2005) (comme ci-dessus).

RECOMMANDATION DU SECRÉTARIAT

Approbation globale aux coûts indiqués pour 2004 et 2005

DESCRIPTION DU PROJET

1. Au nom de la République populaire démocratique de Corée (Corée du Nord), l'ONUDI a présenté pour examen par le Comité exécutif à sa 46^e réunion un rapport sur les activités de mise en oeuvre dans le cadre de la première tranche du plan d'élimination, une vérification de la consommation de CTC en Corée du Nord en 2004, un programme de mise en oeuvre pour le reste de 2005 et 2006, et une demande d'approbation combinée pour les deuxième et troisième tranches à des coûts de 1 000 000 \$US et 300 000 \$US plus des coûts d'appui pour l'ONUDI de 75 000 \$US et 22 500 \$US respectivement.

Données générales

2. À sa 41^e réunion, le Comité exécutif a approuvé en principe une entente avec le Gouvernement de la Corée du Nord visant l'élimination de la consommation de CTC à un coût total de 5 684 840 \$US plus des coûts d'appui de 426 363 \$US pour l'ONUDI. Le Comité a aussi approuvé un financement de 3 500 000 \$US plus des coûts d'appui de 262 500 \$US pour la première tranche du projet.

3. Le plan d'élimination comprend des activités dans les secteurs du dégraissage aux solvants, des agents de transformation et de la fumigation. Il est complété par des projets individuels dans le secteur du dégraissage aux solvants qui ont été approuvés avant la préparation du plan. Le plan laisse aussi présager la présentation de demandes supplémentaires de financement pour des applications d'élimination de CTC qui n'ont pas encore été classées comme agents de transformations par les Parties. L'accord indique le niveau maximum de consommation restante admissible pour ces utilisations (146 tonnes PAO) et le rapport coût-efficacité maximal de la compensation qui pourrait être demandée, sur la base des statistiques pour le secteur des agents de transformation (6,07 \$US/kg).

Rapport sur la mise en oeuvre

4. L'ONUDI a indiqué que cinq des six projets individuellement approuvés pour le secteur des solvants en Corée du Nord avaient été achevés à la fin de 2004, et avaient permis d'éliminer ainsi quelque 506 tonnes PAO de CTC. Le sixième projet doit être achevé en juillet 2005 grâce à l'élimination de quelque 60 tonnes PAO. Les quatre projets de dégraissage aux solvants compris dans le plan d'élimination ont aussi été achevés en 2004 grâce à l'élimination de quelque 332 autres tonnes PAO de CTC. Les quatre applications approuvées pour les agents de transformation dans le plan sont prévues pour conversion en 2005. Le Gouvernement de la Corée du Nord a indiqué que, en 2005, avant la conversion, les entreprises consommeront le CTC à partir des stocks accumulés en 2003 et 2004 (voir ci-dessous). Les trois entreprises ayant des applications non encore approuvées comme agents de transformation continueront de consommer du CTC à partir de l'allocation de 15 pour cent de consommation de référence restante admissible dans le cadre des mesures de réglementation du Protocole de Montréal en 2005 et 2006 ou à partir des stocks accumulés. L'ONUDI a signalé une réduction de la consommation de 174 tonnes PAO dans le secteur de la fumigation, de 65 tonnes PAO dans la fumigation des sols, et le reste des 109 tonnes PAO dans la fumigation structurelle.

5. Dans le cadre de l'entente approuvée, la limite de consommation de CTC pour 2004 était de 2 200 tonnes PAO. L'ONUDI a indiqué que, en 2004, la demande des utilisateurs a été de 1 104 tonnes PAO. Quelques 1 094,5 tonnes PAO ont été produites pour intégration aux stocks accumulés, ce qui donne une consommation totale de 2 198,9 tonnes PAO pour l'année (la Corée du Nord n'importe ni n'exporte aucun CTC). L'ONUDI a aussi indiqué que, par le truchement de mesures administratives, la production de CTC en 2005 sera restreinte au niveau de 192,8 tonnes PAO réglementé par le Protocole de Montréal, qui est aussi le niveau maximum de consommation précisé dans l'accord pour 2005. La totalité de la demande restante en 2005 sera comblée à partir des stocks accumulés et du niveau admissible de production.

6. L'ONUDI a indiqué qu'il existe une certaine urgence en ce qui concerne l'état des trois applications non encore approuvées comme agents de transformation utilisations. Ces trois applications ont été recommandées pour approbation par le Groupe de l'évaluation technique et économique en 2004. Des plans d'urgence ont été élaborés dans le cas où l'examen de la question par les Parties serait encore retardé, toutefois le pays sera confronté à des difficultés si les projets ne peuvent être mis en route en 2005.

7. Des mesures de soutien gouvernementales ont été indiquées, y compris les détails d'un régime de réglementation complet, dont le texte provisoire a été inclus dans le rapport.

8. Les grandes lignes des mesures financières ont été présentées et indiquent que, des 3,5 millions \$US approuvés dans la première tranche, 289 067 \$US avaient été utilisés avec des obligations pour un montant supplémentaire de 2 566 166 \$US.

Rapport de vérification

9. Un rapport a été fourni et indique la méthodologie utilisée pour vérifier la consommation 2004 et la compétence du vérificateur, un statisticien de l'Académie des sciences agricoles de la Corée du Nord, qui a effectué la vérification. On indique qu'aucun contingent d'importation ou d'exportation de CTC n'a été décrété par le gouvernement depuis plusieurs années. Toutefois, le vérificateur a pris note qu'il y avait un problème concernant la validité du contrôle douanier du CTC, en particulier parce que le service des douanes n'a sur place aucun moyen d'identifier le CTC et doit se fier aux documents d'importation. Cette question fait actuellement l'objet d'un examen.

10. Puisqu'il n'y a ni importations ni exportations, la consommation est égale à la production. Le vérificateur a examiné les registres de production, les dossiers des matières premières, les données sur le taux de roulement et les pratiques de tenue des dossiers, et il les a trouvés satisfaisants. Des renseignements sur la production mensuelle ont été fournis dans le rapport. Le rapport de vérification a été signé par le vérificateur et par un représentant de l'ONUDI.

Programme annuel de mise en oeuvre pour 2005-2006

11. L'ONUDI a fourni un programme combiné de mise en oeuvre pour le reste de 2005 et 2006, qui indique les projets dont l'achèvement est prévu pendant cette période, la quantité à éliminer, et les mesures de réglementation et de sensibilisation du public à prendre.

12. Les documents présentés par l'ONUDI décrivent en détail la réaffectation du financement entre les secteurs comparativement aux propositions du projet en fonction duquel les surcoûts ont été déterminés. La réaffectation est indiquée dans les tableaux ci-dessous, reproduits à partir des documents présentés. Aucune nouvelle activité n'est proposée. En général, le financement a été transféré du secteur du dégraissage aux solvants à celui des agents de transformation afin de combler la différence entre la consommation admissible sur laquelle le plan était basé et la consommation réelle des secteurs pertinents.

Tableau 6 : Rapport coût-efficacité et fonds approuvés par sous-secteur

Sous-secteur	Rapport coût-efficacité, \$ US/kg	Consommation présentée (TM PAO)	Consommation admissible (TM PAO)	Subvention accordée (\$ US)
Dégraissage aux solvants	7,94	917,4	332	2 636 080
Solvants comme agents de transformation, sauf les « applications non encore approuvées »	6,07	544	228	1 383 960
Fumigation	8,2	335,5	140	1 148 000
Soutien technique				516 804
Total		1 796,9	700	5 684 844

Tableau 7 : Réaffectation des fonds par sous-secteur

Sous-secteur	Nouveau rapport coût-efficacité \$ US/kg	Consommation du sous-secteur, admissible et non admissible (PAO MT)	Réaffectation de la subvention (\$ US)
Dégraissage aux solvants	3,9	332	1 300 000
Solvants comme agents de transformation, sauf les utilisations non encore approuvées	6,4	544	3 100 000
Fumigation	2,4	336	800 000
Soutien technique			484 844
Total		1 216	5 684 844

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATION DU SECRÉTARIAT

OBSERVATIONS

13. La limite maximum de consommation de CTC pour 2004 indiquée dans l'accord est la même que la limite pour 2003. Aucune réduction de la consommation n'a été précisée pour réalisation en 2004. Toutefois, le Secrétariat prend note que, pour réduire la consommation de CTC de 85 pour cent en 2005, l'ONUDI a correctement anticipé que les réductions de consommation requises devaient être en place à la fin de 2004. Le rapport sur la mise en oeuvre indique que ces réductions ont été réalisées surtout grâce à la mise en oeuvre accélérée de la

conversion des applications de nettoyage des métaux et à la création d'une importante accumulation des stocks pour répondre aux besoins des entreprises qui achèveront leur conversion complète en 2005 ou par la suite.

14. Selon l'entente, les tranches deviennent admissibles à être présentées à la dernière réunion de l'année. La demande présentée à la présente réunion combine la deuxième tranche qui était due à la 44^e réunion (1 000 000 \$US) et la troisième tranche qui deviendra due à la 47^e réunion (300 000 \$US). En réponse aux demandes du Secrétariat, l'ONUDI a indiqué qu'il y avait des retards techniques dans l'un des grands projets prévus pour mise en oeuvre dans la deuxième tranche, ce qui a rendu inutile le financement supplémentaire à la fin de 2004. Ces problèmes ont maintenant été résolus et la mise en oeuvre de ce projet doit commencer dès l'approbation de la demande en cours. La troisième tranche est demandée à la présente réunion afin d'assurer le financement des projets devant être achevés pour respecter le calendrier d'élimination convenu pour 2005 et pour éviter des problèmes d'approvisionnement, étant donné les limites imposées en rapport avec l'utilisation des stocks accumulés. L'ONUDI a confirmé que le plan de mise en oeuvre tel qu'il a été présenté couvrira le reste 2005 et 2006. La tranche suivante est prévue pour présentation à la dernière réunion 2006, en même temps que le plan annuel de mise en oeuvre (PAM) pour 2007. Étant donné le calendrier de mise en oeuvre accélérée requis pour respecter les mesures de contrôle des CTC du Protocole de Montréal et les bons progrès indiqués, le Secrétariat peut appuyer la proposition visant à combiner les deuxième et troisième tranches. La dépense avait été présagée dans le plan d'activités 2005 de l'ONUDI.

15. Le principal paramètre vérifiable pour 2004 est le niveau de consommation, puisque aucune élimination n'était requise. Le Secrétariat a demandé des explications à savoir jusqu'à quel point l'ONUDI elle-même avait participé aux inspections du site de production ou à l'établissement des données de la vérification. L'ONUDI a indiqué que les données de production ont été obtenues lors d'un examen détaillé des registres de l'usine de CTC par le vérificateur et justifiées par des entrevues entre le représentant de l'ONUDI (un consultant) et un représentant qualifié du Ministère de l'Industrie des produits chimiques, responsable de l'usine de production. Les données de consommation ont été fournies par les ministères responsables. Elles ont été contre-vérifiées lors d'entrevues effectuées par le représentant de l'ONUDI auprès des représentants qualifiés et responsables des ministères pertinents.

16. Le vérificateur a souligné dans son rapport que les agents des douanes n'avaient sur place aucun moyen d'identifier le CTC et qu'ils devaient se fier aux documents d'importation. Toutefois, le gouvernement a confirmé au vérificateur qu'aucun CTC n'avait été importé, ni en 2003, ni en 2004. L'ONUDI a aussi indiqué qu'elle avait inspecté l'usine de production de CTC et toutes les entreprises consommatrices au cours des dernières années. Ainsi, l'ONUDI avait obtenu assez de renseignements pertinents pour lui permettre de pouvoir déceler des irrégularités si jamais elles survenaient.

17. Il n'y a aucun problème concernant le PAM pour le reste de 2005 et pour 2006, qui indique clairement les mesures d'investissement et les autres mesures prévues pour la mise en oeuvre. La réaffectation du financement proposée indiquée dans le PAM ne pose aucun problème en rapport avec les politiques ou l'admissibilité.

RECOMMANDATION

18. Le Secrétariat recommande l'approbation globale du PAM combiné pour le reste de 2005 et 2006, ainsi que le financement des deuxième et troisième tranches du plan d'élimination finale du CTC en Corée du Nord, tel que l'indique le tableau ci-dessous.

	Titre du projet	Financement du projet (\$US)	Coûts d'appui (\$US)	Agence d'exécution
a)	Plan pour l'élimination finale du CTC (deuxième et troisième tranches)	1 300 000	97 500	ONUDI